

# Enjeux liés à la gestion quantitative de l'eau

Réunion des associations  
28 juin 2019



PRÉFET DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

# Contexte - état des lieux

- 11 % des cours d'eau en bon état écologique en région Pays de Loire / Une ressource fortement sollicitée et des milieux aquatiques impactés
- 72 % des masses d'eau considérées comme en risque de ne pas atteindre le bon état du fait de la pression concernant la quantité d'eau (dernier état des lieux 2013 du SDAGE) / Certains territoires déjà identifiés dans le SDAGE en déficits chroniques ou en risque (ZRE - 7B3)

Des changements climatiques qui pourraient augmenter la fréquence et/ou la durée des sécheresses

**> Nécessité d'adapter les prélèvements et les usages à la ressource disponible, en intégrant les conséquences du changement climatique**

# Plan du bassin Loire Bretagne d'adaptation au changement climatique adopté en avril 2018

- Des analyses de vulnérabilité des indicateurs de disponibilité en eau à l'étiage et de bilan hydrique des sols en fin d'été qui placent la région en situation de fragilité
- *Exemples de leviers de travail identifiés :*
  - > optimiser la gestion de l'eau potable (ex : économiser l'eau) ;
  - > adapter les usages à la ressource disponible (ex : développer des processus industriels économes en eau, économiser l'eau en modifiant les techniques culturales et les systèmes de cultures pour s'adapter à l'évolution des températures et de la pluviométrie) ;
  - > améliorer et diffuser la connaissance (ex : sur les situations de sécheresse, sur la valeur de l'eau et son prix, sur l'empreinte « eau » des biens de consommation, sur les économies tout au long de l'année pour tous les usages).

# Des territoires déficitaires ou en risque en période d'étiage dans le SDAGE



## Pays-de-la-Loire

Les bassins et les axes concernés par les dispositions 7B-2, 7B-3, 7B-4 et 7B-5

7B2 : augmentation plafonnée des prélèvements à l'étiage

7B3 : plafonnement au niveau de prélèvements actuel pour prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif

7B4 : secteur réalimenté artificiellement

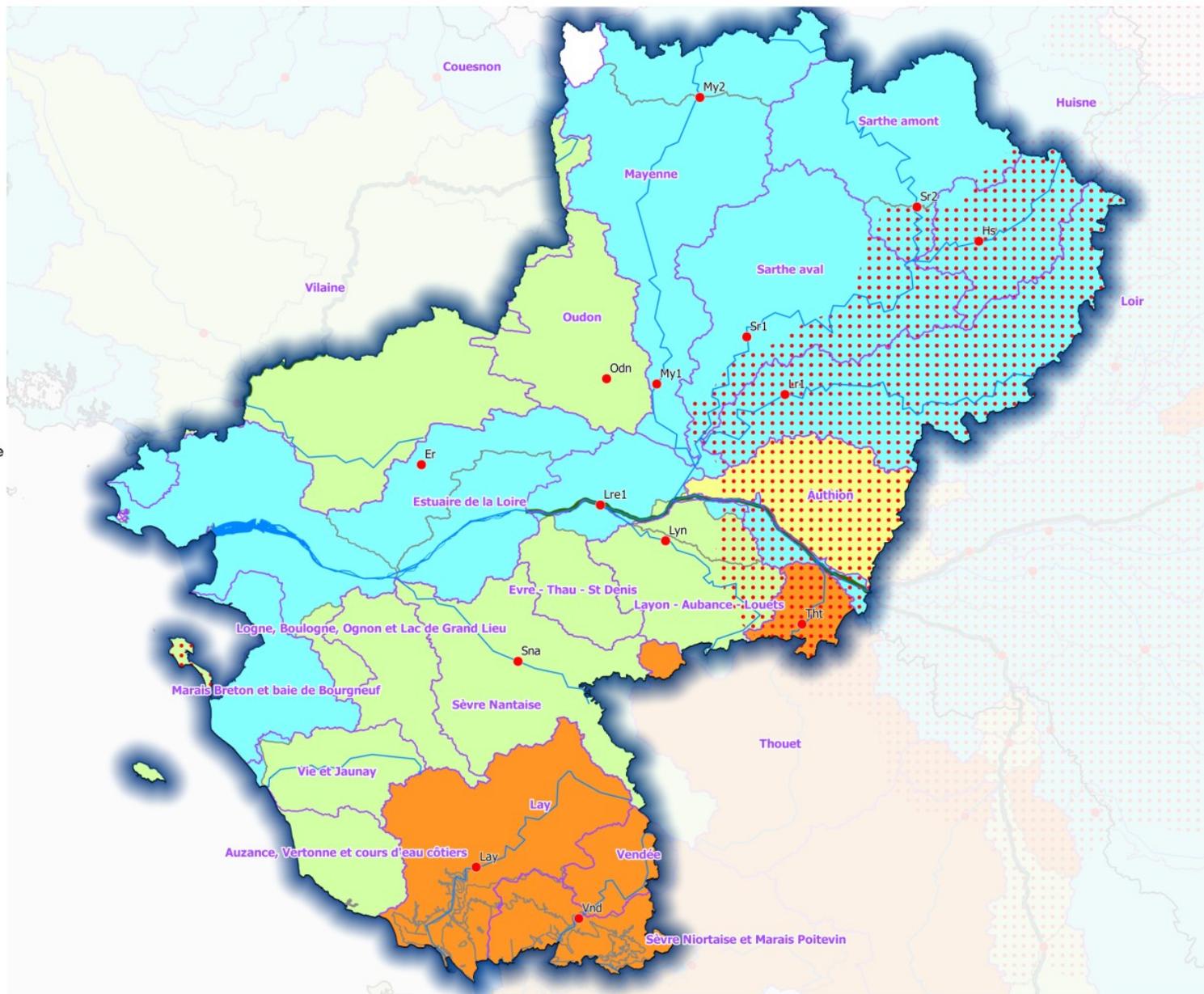
Zones de répartition des eaux (ZRE) : déficits chroniques constatés

- points nodaux du Sdage
- 7B-2
- 7B-3
- 7B-4
- 7B-5
- ZRE hydrographique
- ZRE aquifère
- limite de secteurs 7B

Source :  
- AELB

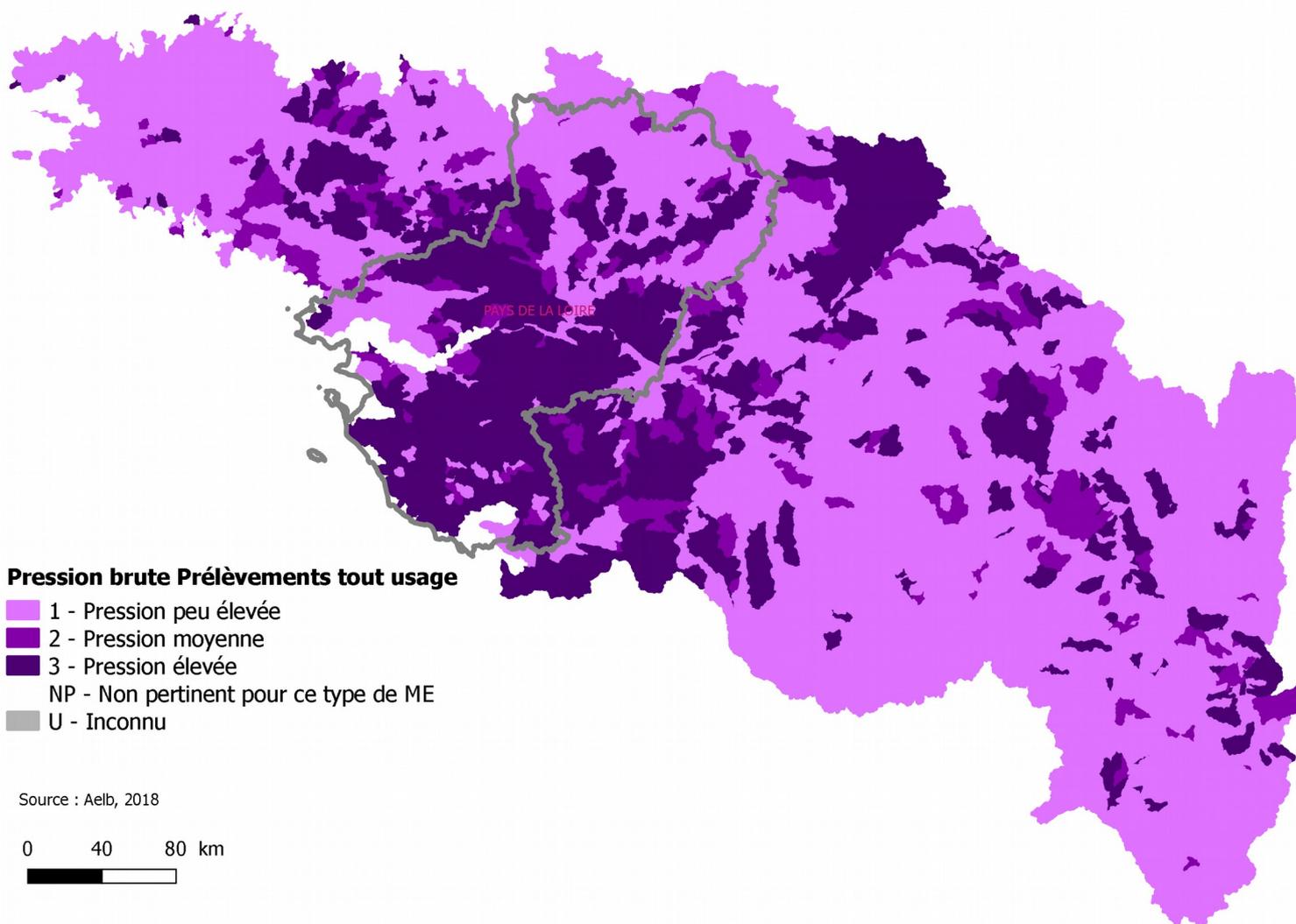
BDCarto IGN - AELB - MLO  
11/01/2018 - pdl\_zonages\_7b\_zre.qgs

0 20 40 km



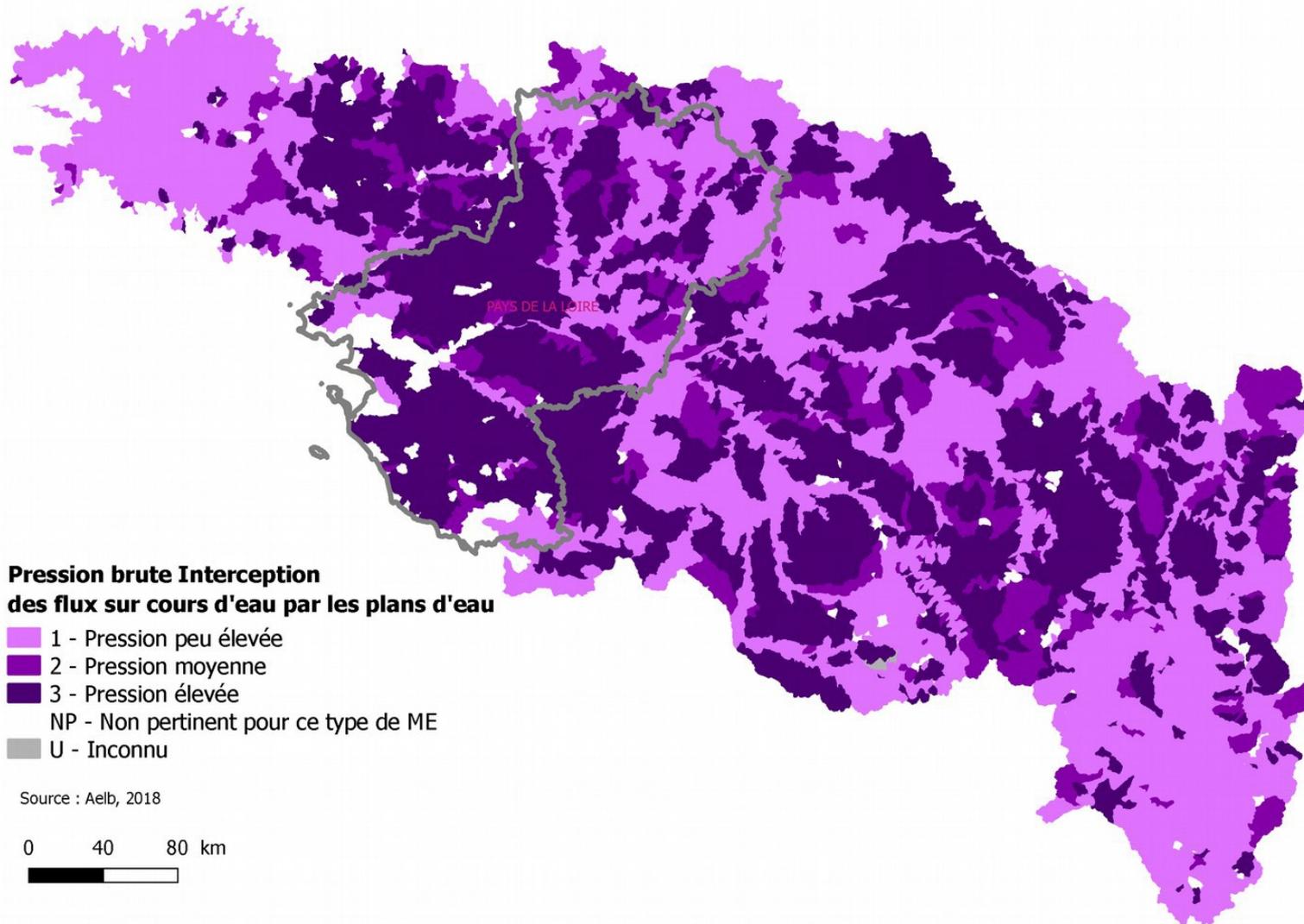
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

# Prochain état des lieux 2019 : pressions liées aux prélèvements sur les cours d'eau à l'étiage



Estimation de la pression à partir du rapport entre les prélèvements de l'année 2013 (y compris une estimation de l'abreuvement des animaux en cours d'eau) et la ressource disponible

# Prochain état des lieux 2019 : pressions liées à l'interception des flux par les plans d'eau à l'étiage



Estimation du volume d'eau évaporé par les plans d'eau (surface cumulée des plans d'eau x lame d'eau évaporée) ramené en débit comparé au débit du cours d'eau à l'étiage.

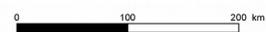
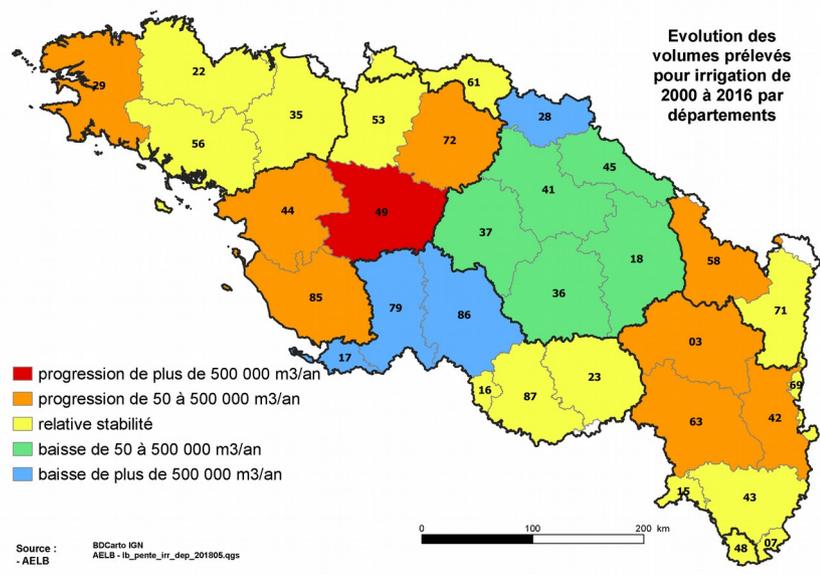
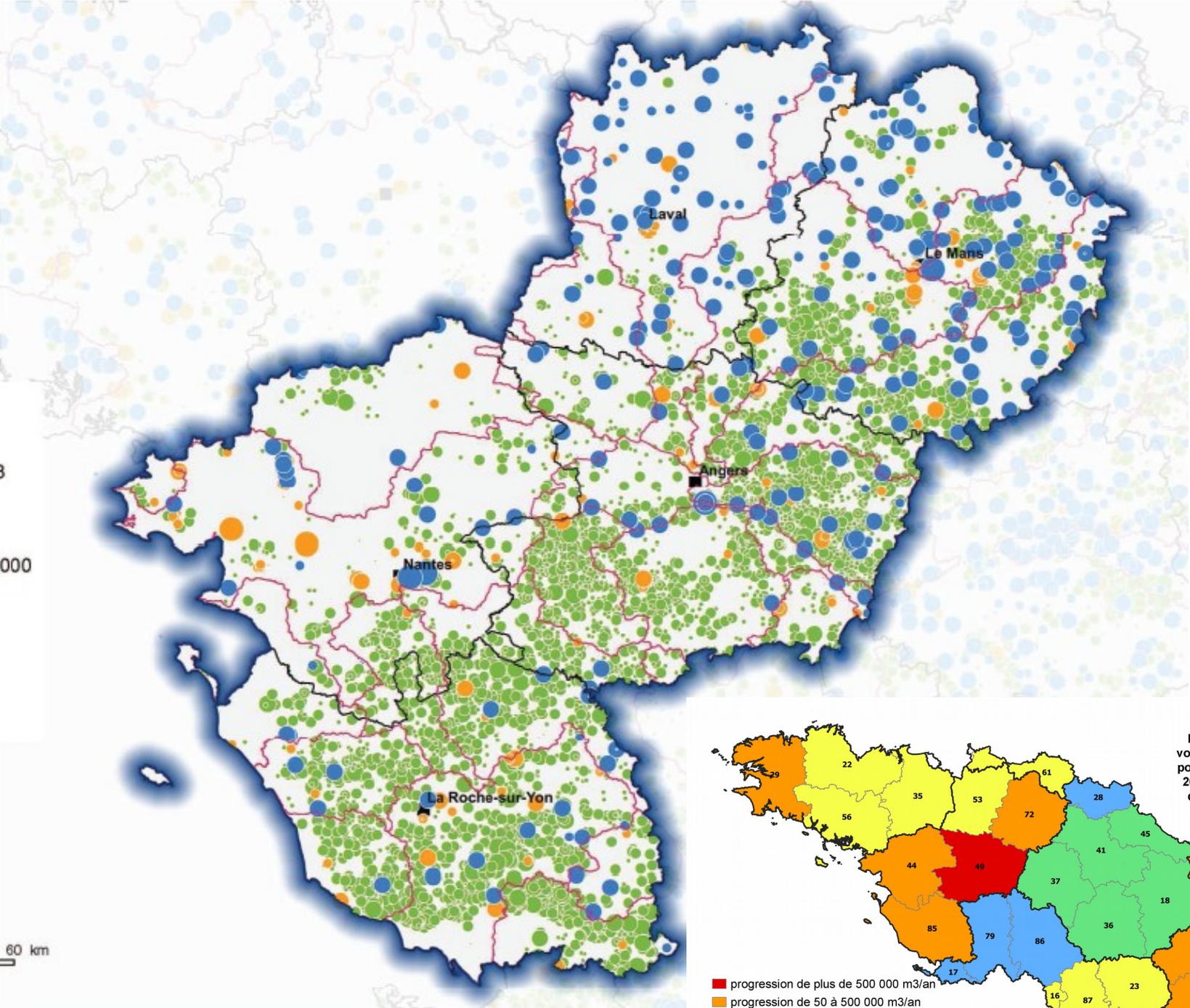
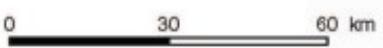
# Pavs de la Loire

## Les prélèvements en eau 2016

- sage
  - départements
- Volumes annuels en m<sup>3</sup>
- < 20 000
  - 20 000 à 100 000
  - 100 000 à 10 000 000
  - > 10 000 000
- Usagers
- AEP
  - Irrigation
  - Industriels

Source :  
- AELB (redevances)

BDCarto IGN - AELB - MLO  
16/01/2019 - pdl\_prel\_2016.ags

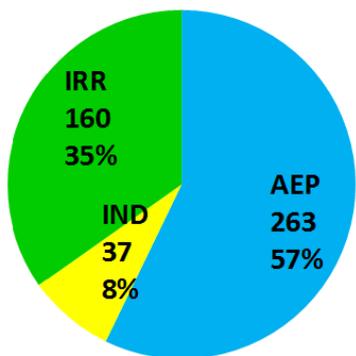


Source :  
- AELB

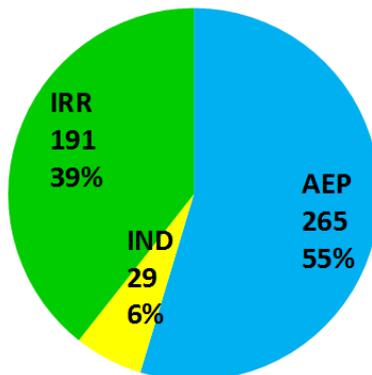
BDCarto IGN  
AELB - lb\_pente\_irr\_dep\_201805.ags

# Répartition et évolution des prélèvements

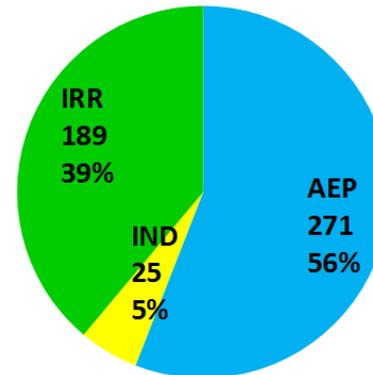
Répartition des volumes en 1998  
en millions de m3



Répartition des volumes en 2009  
en millions de m3

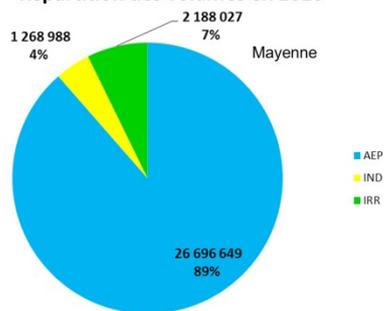


Répartition des volumes en 2016  
en millions de m3

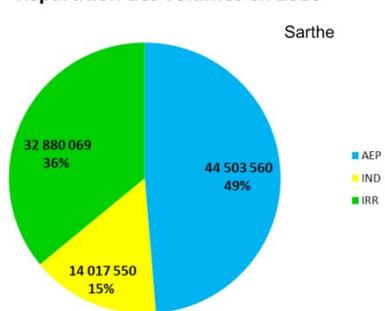


Volumes prélevés en Pays de la Loire déclarés à l'Agence de l'eau en incluant prélèvements superficiels et souterrains hors usages hydroélectriques

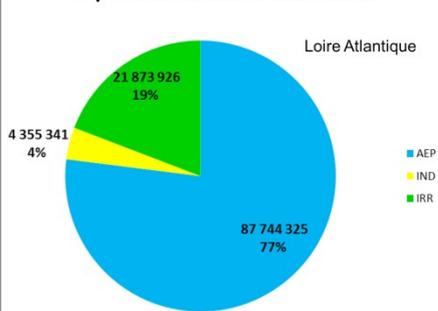
Répartition des volumes en 2016



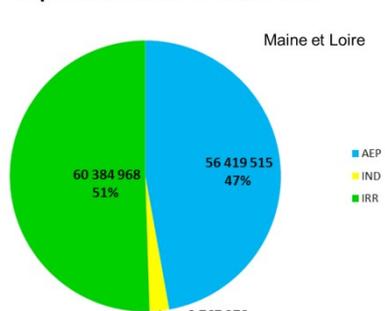
Répartition des volumes en 2016



Répartition des volumes en 2016

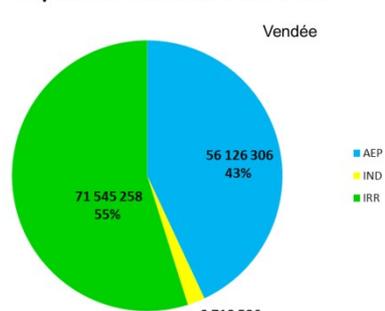


Répartition des volumes en 2016



- A l'échelle régionale : réduction des prélèvements industriels, relative stabilité des prélèvements pour l'eau potable (malgré l'augmentation marquée de la population régionale) et lente augmentation des prélèvements pour l'irrigation (avec une variabilité inter-annuelle importante)

Répartition des volumes en 2016



- Des disparités fortes entre départements concernant les volumes et la part de l'irrigation dans les prélèvements

# Actions à mener 1/2

- Sensibiliser et **mobiliser sur les enjeux liés à la ressource en eau** (grand public et acteurs professionnels, notamment pour des actions d'économie d'eau)
- Faire connaître les **résultats obtenus** par les changements de pratiques agricoles et les process économes dans l'industrie, la modernisation des réseaux
- Améliorer la **connaissance sur la disponibilité en eau** (volumes prélevables au regard des besoins des milieux)
- Réfléchir à l'adaptation des **zonages de gestion quantitative du SDAGE** à l'état de la connaissance
- Mieux connaître **l'impact des plans d'eau** pour prioriser les interventions
- Apprécier **l'impact des prélèvements en nappe** (forages et plans d'eau non étanche) sur le débit des cours d'eau
- Encadrer les **prélèvements en volume** et dans le temps et en promouvoir une **gestion collective** afin d'identifier les économies possibles et mieux utiliser la ressource disponible

# Actions à mener 2/2

- Favoriser le développement de cultures et de pratiques **mieux adaptées à la ressource disponible** en privilégiant les techniques économes en eau.
- Réfléchir à **l'évolution des assolements** en intégrant le changement climatique, promouvoir des variétés moins exigeantes en eau en adéquation avec l'évolution prévisible de la ressource disponible.
- Harmoniser et renforcer les **arrêtés cadre sécheresse** pour préserver la ressource en période d'étiage
  - > Une nécessité d'agir de manière coordonnée et partenariale entre les différents acteurs (Etat, collectivités, agriculteurs, industriels, associations,...)
  - > Des actions à adapter aux enjeux territoriaux concernant la ressource en eau

Illustration : actions d'aujourd'hui et de demain d'une DDT dans le domaine de l'eau **et notamment sur la gestion quantitative**

	Mission de la DDT	Enjeux et actualités
<b>Instruire</b>	<p>Instruire les dossiers loi sur l'eau (autorisation, déclaration, arrêtés complémentaires...) sur les rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-milieux aquatiques (<b>prélèvement, rivière, ZH...</b>)</li> <li>-digue et barrage</li> <li>-assainissement eaux usées</li> <li>-assainissement eaux pluviales</li> <li>-pollutions diffuses (plan d'épandage de boue...)</li> </ul>	<p>Révision de la nomenclature IOTA, notamment pour les projets de renaturation</p> <p>Instruction des projets structurants : <b><u>Authion</u></b>, continuité écologique sur la Sarthe...</p> <p>Affiner l'expertise (<b>notamment sujet de la connexion eau souterraine – eau superficielle</b>)</p>
<b>Contrôler</b>	Élaborer et suivre le plan de contrôles	<p>Fusion AFB-ONCFS</p> <p><b>Poursuite des régularisations des prélèvements, des plans d'eau...pour respecter les mesures du chapitre 7 du SDAGE.</b></p>
	<p>Mettre en œuvre le plan de contrôle par des actions de police administrative et judiciaire, de terrain et/ou de bureau</p>	

	Mission de la DDT	Enjeux et actualités
<b>Accompagner</b>	Informers les pétitionnaires et les partenaires sur les politiques publiques liées à la reconquête du bon état des eaux et les accompagner dans la réalisation de leurs projets	Porter les priorités du moment : - <b>PTGE</b> -Continuité écologique -Charte de protection des riverains sur les phytos  <b>Révision du SDAGE à venir</b>
	Communiquer sur la politique de l'eau auprès des acteurs institutionnels	
	élaboration, <b>dont les études volumes prélevables</b>	
<b>Réglementer</b>	Participer et conduire la mise en place de réglementations territoriales : - <b>Arrêté cadre étiage et arrêté hebdomadaire étiage</b> -Zone de non traitement -Programme d'action régionale sur les nitrates -Aires d'alimentation des captages grenelles	-Actualisation Arrêté Cadre Étiage -1ère semaine d'étiage...

	Mission de la DDT	Enjeux et actualités
<b>Rendre des avis</b>	Contribuer aux avis rendus à l'autorité environnementale, au service urbanisme (PLU, PCAET...) sur les projets relevant de leur champ d'action	Réussir à prendre du temps pour rendre des avis en amont des projets et mettre en avant la séquence ERC
<b>Coordonner</b>	Animer la MISEN pour une action cohérente et efficace de l'État dans le domaine de l'eau – Élaboration et suivi du PAOT	-Révision du PAOT -MISEN à conforter (circulaire PM du 12 juin) <b>-Doctrine à consolider sur plans d'eau</b>
	Élaboration de doctrines départementales d'instruction et de contrôle sur les thématiques eau	
	Rapportage des données issus des contrôles, consolidation des bilans sur la qualité de l'eau dans le département – Animation du dispositif SISPEA sur la connaissance de l'eau potable	